



## Comment recevoir la prime télématique ?

Bonne nouvelle ! En tant que dentiste, vous pouvez demander **une prime télématique de € 800 par an**. Mieux encore : **le logiciel Baltes** vous rendra tout à fait prêt ! Etes-vous intéressé dans **une conversion vers Baltes à des conditions intéressantes** ? Cliquez ici et nous prendrons contact:

Contactez-moi pour Baltes

Découvrez ci-dessous, les étapes à prendre en considération :

### 1. Créez personnellement votre certificat eHealth

La prime est attribuée une seule fois par dentiste. C'est pourquoi, il est important que vous utilisiez toujours votre propre certificat eHealth. Vous n'avez pas encore de certificat et souhaitez le créer ? [Cliquez ici pour plus d'info.](#)

### 2. Enregistrez-vous pour Hector

Les principaux fournisseurs de logiciels dentaires et SMD / VVT ont désigné le logiciel 'Hector' comme connecteur standard entre les logiciels pour dentistes et les différents services eHealth, comme par exemple Recip-e. [Enregistrez-vous dès maintenant pour Hector](#) et vous pourrez commencer le lendemain.



En outre, les **non membres de SMD** peuvent également s'enregistrer via SMD pour l'utilisation du logiciel Hector.

### 3. Demandez l'assurabilité via MyCareNet

Une des conditions pour recevoir la prime télématique est d'avoir demandé l'assurabilité d'au moins un patient en 2016 via MyCareNet. Si vous utilisez les paramètres standards, la demande d'assurabilité se déroulera pour tous les patients, de façon complètement automatique dans Baltes.



### 4. Effectuez une prescription électronique via Recip-e

Concrètement, vous devez envoyer au moins une prescription électronique à Recip-e avant le 31/12/2016.



## Comment faire la demande de la prime pour 2016 ?

Durant le deuxième semestre de 2017, vous pourrez demander votre prime télématique en ligne sur le site de l'INAMI. Nous vous tiendrons au courant !

Vous désirez convertir vers Baltes ? [Cliquez ici](#) et nous prendrons contact!

A bientôt !  
Votre team Dental Corilus

